

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

CONSIDERANT qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter l'exécution des travaux sur les réseaux aériens de fibre optique, D 187 - rue Roger Salengro à ISBERGUES,

CONSIDERANT que ces travaux seront réalisés par l'entreprise SPIE CityNetworks -230 allée de l'innovation, Parc Vendôme, 59810 LESQUIN, à compter du jeudi 21 septembre 2023 jusqu'au jeudi 5 octobre 2023 inclus,

Objet :

**Interdiction de stationnement et restriction
de circulation D 187 rue Roger Salengro**

ARRETE

Article 1^{er} : Le stationnement sera interdit et la circulation sera restreinte au droit des travaux susmentionnés situés rue Roger Salengro à ISBERGUES, du jeudi 21 septembre 2023 jusqu'au jeudi 5 octobre 2023 inclus.

Article 2 : La signalisation sera conforme aux normes en vigueur et mise en place par l'entreprise SPIE CityNetworks, chargée de l'exécution des travaux.

Article 3 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.

Fait à ISBERGUES, le **14 SEP. 2023**

Le Maire,



David THELLIER